

DA PER NOI

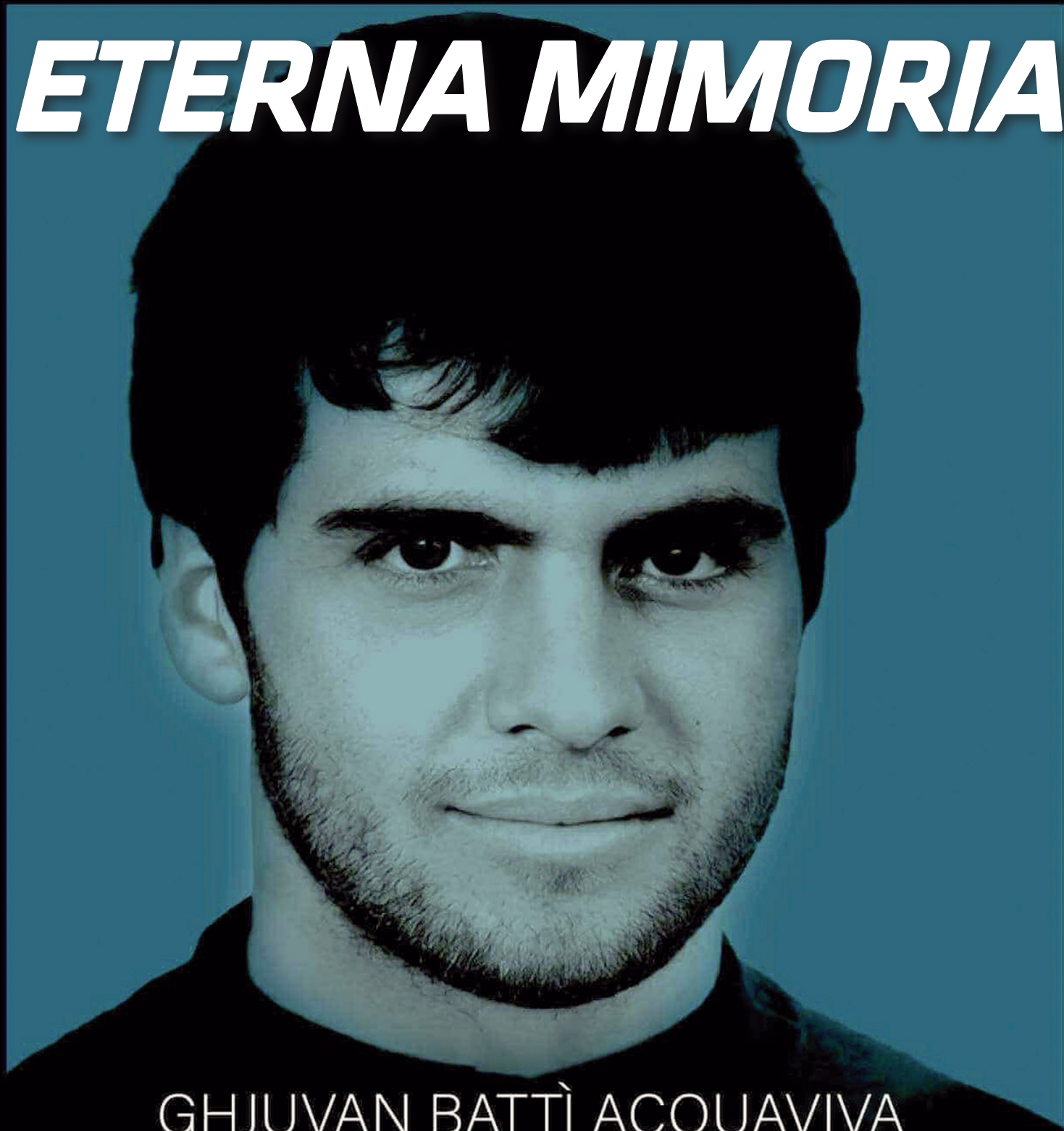


Nutiziale ufficiale di Core in Fronte – Annu 2025

N° 27 – Nuvembri

ATTUALITÀ A L'ACCORTA PULITICA INTERNAZIUNALE CULTURA SPORTU

GHJUVAN' BATTISTA ACQUAVIVA,
ETERNA MIMORIA



GHJUVAN BATTÌ ACQUAVIVA

MORTU PER A NAZIONE

ACQUA VIVA CUM BATTENTE DI U FRONTE *Sunta*

Cap'Articulu

**In mimoria di Ghjuvan' Battista
Acquaviva** 3

Pulitica / speculazione

**À Purtichju, le symbole
d'une dépossession
programmée** 4, 5

Pulitica

Muzione di sustegnu à u merre di Quasquara 6

Sucetà

**Ce que j'étais, ce que je suis et ce
que je resterai (prima parte)** 7

Sucetà

**Le rôle de la femme insulaire
dans la société** 8

Internaziunale

**Un tournant pour le peuple
sahraoui ?** 9

Breva

Propagande militariste basta 9

Internaziunale

**Socialisme contre islamisme,
le combat de toujours** 10, 11

Internaziunale

Core in Fronte à Perpinya 12

Litteratura

**Quandu altri provani di sradicà ci,
ghjunghji « l'arradichera »** 13, 14

Sustegnu / Dolu

Sustegnu / Dolu 15

Ultima paghjina

Libertà pà Stefanu Ori! 16

TRIBUNA LIBARA

Pà una Tribuna libara,
mandate a vostra cutribuzione à st'indirizzu :

dpn.tribunalibara@gmail.com

CASCATU PER A LIBERTÀ
A PATRIA
DI A PATRIA
FLNC

Cap'Articulu

IN MIMORIA DI GHJUVAN' BATTISTA ACQUAVIVA, A SCELTA DI A TARRA

*Malheur aux peuples qui oublient leurs morts**

Ogni annu chi Diu faci, par u 15 di novembri, u Muvimentu Naziunali è a Corsica sana si ramentani di a morti tragica di u patriottu sputicu Ghjuvan' Battista Acquaviva.

Ogni annu, ogni furmazzioni faci un cumunicatu.

Ben'sicuru hè sanu di ramintà u so sacrificiu, postu chi Ghjuvan' Battista ha fattu a scelta di a lotta di libarazioni naziunali, e di a resistenza par difenda a noscia tarra, locu di vita è d'amori attaccata da l'upprissori francesi.

Ùn smintichemu micca chi Ghjuvan' Battista hè statu assassinnatu da u francesu Roussel. Un criminali mai inchietatu da sta « ghjustizia » imposta, e chi à l'epica, hè statu pruttetu da i servizi di u Ministru francesu di l'internu di tandu, quiddu appuntu chi avia fattu affissà patriotti ricircati, Charles Pasqua...

U sacrificiu di stu cumbattenti mortu pà difenda a so tarra moscia a leia indifettibili incù a tarra. Saria intarissanti di analizzà à chi ne simu dop'à quasgi quarant'anni di lotta.

Quandu si sà chi in u 2025, a noscia tarra hè piu che mai assuffucata da u spussessu fundiaru è a spiculazioni immobiliare, da a culunizzazioni francesa di populamentu è da a finanza cumpratora, voli bè di chi simu à l'oppostu di stu bè cumunu purtatu da u so lighjittimu abitanti ch'hè u Populu Corsu.

Voli dinò di chi u missaghju di Ghjuvan' Battista hè piu chi d'attualità.

Cumplessa situazioni chi sottuponi chi dapoi un 2014, quandu una dirizzioni ha fattu scelta di pon'à l'armi, a maiora parti di i strutturi pubblici, à malgradu a prima vittoria à l'alizzioni tariffuriali da frivaghju 2015 ùn hani fattu ciò chi si pudia fà par almenu impona i primi misuri di prutezzioni par a tarra corsa...

Oghji chi si scopri par certi u « statutu di residenza » e chi uni pochi d'altri pratendini par sviluppà à l'internu rimetta a ghjendarmaria francesa è forzi di riprissioni (!!!), hè piu chi nicissariu di mintuvà u sensu propriu di u sacrificiu di Ghjuvan' Battista Acquaviva, e di tutti i risistenti chi so morti par a Nazioni, e ciò chi voli di chjaru chjaru chi sta tarra hè noscia. Almenu di stupà senza rispettu nant'à noscia cumuna mimoria patriottica...

Parchi Ghjuvan' Battista par via di u so sacrificiu patriotticu imparsuneghja st'arradichera à a tarra, quidda ch'un si vendi. Hè di più un sacrificiu di lotta scelta, com'è a dicia un rivoluziunariu d'America Suttana : « un sacrifice conscient, car c'est le prix de la liberté que nous construisons** ».

Hè piu che mai pertinenti stu sintimu d'aradichera, quidda chi prumov' a salvezza di a tarra paisana. Tocc'à i movimenti pubblici di a lotta di libarazioni naziunali di cuntinuà à mubilizzà



si, à strappà i misuri chi impediscini u nemicu francesu di arrubà i nosci tarri e svià li di a so traiettoria paisana. Tocc'à Core In Fronte di rinforzà i so azzioni e a so riflissioni.

Ghjuvanni Nicoli, risistenti in tempi di a siconda guerra mundiali scriveva nanzu di mora : « Je meurs pour tous les spoliés de la terre*** ». Moscia cumu Ghjuvan' Battista piu tardi, u sensu di a tarra in Corsica, quiddu chi nessun duminazioni un pudarà iputecà, nemmenu assuffucà. E stu sensu faci parti di sti cundizioni nicissari chi cussi « les peuples peuvent forcer l'histoire**** ».

Parchi « la libération de la Corse sera, en premier lieu, l'oeuvre du peuple corse lui-même***** » più che mai femu sentà in mimoria di tutti i nosci martiri, in mimoria di Ghjuvan' Battista Acquaviva, sta voci ribedda chi sta tarra hè noscia è nessun ci po pratenda.

■ OLIVIERU SAULI

* in « Autonomistes corses et irredentisme fasciste – A Muvra prise au piège 1920-1946 » Jean-Pierre Poli – Éditions Alain Piazzola.

** « Le socialisme et l'homme » Ernesto Che Guevara – petite collection maspero.

*** Léo Micheli « En homme libre » – Éditions Albiana.

**** Georges Habache. les révolutionnaires ne meurent jamais. Éditions Fayard.

***** Léo Micheli – En homme libre – Éditions Albiana.

À PURTICHJU, LE SYMBOLE D'UNE DÉPOSSESSION PROGRAMMÉE

*Quand le droit cesse d'être la main de la justice, il devient la main de l'injustice.
Et quand les puissants s'en emparent, le peuple doit rappeler le sens profond
des mots : défendre, conseiller, protéger.*

Il arrive que les affaires ordinaires révèlent des vérités profondes. À Purtichju, une femme corse, voulant simplement agrandir sa maison pour accueillir un membre de sa famille, a reçu le courrier d'un avocat lui intimant de cesser des travaux pourtant autorisés par un permis de construire régulier. Un acte banal en apparence, mais qui dit beaucoup du désordre moral qui s'installe dans notre pays.

Cette lettre, signée d'un cabinet d'avocats, ne vise pas à faire respecter la loi, puisque la loi, ici, est respectée, mais à imposer une peur, à faire plier par le langage du droit ce qui est légitime : la Corse appartient à ceux qui y vivent, pas à ceux qui la possèdent.

Nous avons dénoncé cette situation. Et pour cela, les bâtonniers d'Ajaccio et de Bastia nous ont reproché de porter atteinte à l'État de droit. Mais de quel droit parle-t-on ? Celui qui protège les puissants ou celui qui défend les justes ?

Nous le disons clairement : les bâtonniers se trompent de combat.

Nous ne mettons pas en cause le droit à la défense, mais le détournement du droit au profit d'intérêts extérieurs. Un avocat n'est pas un automate procédural, il est un conseil, une conscience, un lien entre la loi et la justice. Et la justice ne saurait être du côté de celui qui, sans fondement légal, tente d'intimider une résidente corse sur sa propre terre.

Le plaignant, n'ayant aucun recours légitime, se sert de son avocat pour obtenir ce que la loi ne lui accorde



pas : le pouvoir de bloquer, d'épuiser, de dissuader ou d'imposer.

Nous voulons rappeler aux avocats, comme à tous les acteurs de ce pays, qu'ils font partie d'un peuple avant d'être les rouages d'un système. Leur responsabilité n'est pas seulement juridique, elle est morale et collective. Ils vivent sur cette terre, partagent ses difficultés, ses espérances, et ne peuvent se retrancher derrière la neutralité quand l'injustice frappe à leur porte.

Un cas particulier, un système général

Malheureusement, le cas de Purtichju n'est pas une exception.

Il est le miroir d'un phénomène qui se généralise : celui d'une Corse mise

sous tutelle immobilière, où la spéculation façonne le paysage autant que les rapports de pouvoir.

Des familles corses sont chaque jour confrontées aux mêmes obstacles, dont ces recours abusifs, pour les décourager. Et toujours le même scénario : des résidents venus d'ailleurs, qui veulent transformer la Corse en décor, en silence, en bien marchand. Le plaignant de Purtichju incarne ce modèle : il ne supporte pas que la Corse vive, qu'elle parle, qu'elle évolue fidèle à ce qu'elle est. Il ne défend pas son bien, mais une valeur marchande, il défend un droit imaginaire à la tranquillité absolue, celui de vivre dans un territoire figé, vidé de sa substance humaine. Et il le fait avec les armes du pouvoir social et de l'argent, transformant le voisinage en domination.

Ce que nous combattons, c'est cette logique d'appropriation totale, de la terre, de l'espace, du temps, des usages; une Corse réduite à un patrimoine exploitable, où la valeur remplace la relation, où le marché décide du destin des villages. C'est cela, la dépossession: quand les vivants sont expulsés au profit des investisseurs, quand le lien se rompt entre l'homme et son lieu.

Notre action, un acte de résistance

Notre présence à Purtichju, ce jour-là, n'était pas un geste symbolique. C'était une affirmation politique et morale: dire non à l'humiliation, non à la peur, non à cette lente disparition organisée sous les dehors du droit et du marché. Nous avons voulu rappeler qu'en Corse, le mot «campà» ne se limite pas à «posséder» mais signifie être légitime sur sa terre, être enraciné de génération en génération. C'est vivre au contact du sol de ses ancêtres, y planter ses racines et être dans cette continuité, c'est porter sa mémoire, ses traditions et son avenir. Ceux qui viennent imposer leur présence sans partager ce lien fragilisent notre peuple et notre terre.

Notre action, un point de départ

Il illustre le combat de tout un peuple contre un système de dépossession qui avance masqué, par la loi, l'argent et le discours moral.

Ce que nous défendons, c'est la continuité d'un peuple, la transmission, la possibilité d'un avenir collectif.

Notre combat n'est pas contre des individus, mais contre une logique de domination qui nie le droit des Corses à décider pour eux-mêmes.

Pour un avenir maîtrisé par le Peuple corse

Core In Fronte porte cette conviction que la Corse doit pouvoir maîtriser sa terre, son économie, son logement, ses choix. Nous défendons un statut de résident, une régulation du marché locatif, la création d'une banque corse, la mise en place d'une préférence d'accès à la propriété pour les Corses.

Mais au-delà des mesures, c'est un projet de société: faire que la Corse vive

selon ses valeurs, pas selon les intérêts extérieurs.

Nous voulons une Corse debout, lucide, solidaire. Une Corse qui refuse d'être

réduite à un décor ou à une rente, et qui se bat pour que son peuple ait encore un avenir sur sa terre.

■ A MUREDDA

Cumunicatu

COLONISATION DE PEUPLEMENT BASTA!

CUNFERENZA DI STAMPA DI CORE IN FRONTE IN PURTICHJU

Nous étions, ce jour, à Purtichju, lieu hautement symbolique des méfaits d'une spéculation immobilière effrénée et d'une colonisation de peuplement mortifère.

Dans le cas présent, une résidente corse voulant agrandir sa demeure afin d'y héberger un membre de sa famille, avec, bien entendu, un permis de construire dûment validé, a reçu un courrier d'avocat d'un voisin français qui la menace de faire cesser les travaux.

Ce courrier, que nous tenons à disposition, démontre à plusieurs titres, les méfaits de la colonisation française.

Sur la forme, le colon français enjoint au Corse de ne pas engager, ses travaux même si ces derniers sont valides!

- Cela démontre, encore une fois, l'incapacité d'intégration d'une grande majorité des 5000 migrants annuels français et autres, dont le seul but est de vivre au soleil et éloigné de toutes les réalités sociales et culturelles de notre pays.

Ils veulent imposer à notre peuple une manière de vivre et de penser.

- Sur le fonds, il évoque une perte de valeur de son bien à la revente si des travaux devaient être entrepris chez son voisin corse.

Outre la fausseté de l'allégation, cela démontre aussi que le but de certains Français est de réaliser un bénéfice financier sur la terre de Corse.

Nous enjoignons, dans un premier temps, le colon français à cesser toute action en justice et aux avocats corses de ne pas se rendre complices des ces agressions.

Dans un second temps, nous disons à ceux qui s'installent en Corse, que leur présence est conditionnée au respect



des règles, coutumes, traditions et langue de notre peuple et que, dans le cas contraire, ils ne sont pas les bienvenus sur notre terre.

La colonisation de peuplement qui écrase notre peuple par la loi du nombre, dévastant notre culture, imposant une économie débridée dont seuls quelques prédateurs locaux tirent bénéfice au dépend du plus grand nombre, doit cesser.

Core In Fronte rappelle ses revendications:

- Un statut de résident, avec 10 ans de présence minimale en Corse, afin de préserver les intérêts immédiats du peuple corse.
 - Des mesures de préférence à l'acquisition pour les Corses: régulation ou interdiction pour les non corses du Airbnb, permis de louer, facilité de prêts par la création d'une banque corse mobilisant l'épargne des Corses déjà existante.
- Les Corses ne doivent plus être déposés de leur terre et doivent pouvoir vivre dignement dans leur pays.

A TERRA CORSA HÈ È STARÀ NOSTRA

À QUELLI CHÌ ÒN LA PONU CAPI DIMU: FORA!

À LOTTA CUNTINUEGHJA

MUZIONE DI SUSTEGNU À U MERRE DI QUASQUARA

Lors de la session du 31 octobre de l'Assemblée de Corse, le groupe Un soffiu Novu a présenté une motion de soutien au maire de Quasquara. Le groupe Core in Fronte s'y est associé, avec tous les autres groupes de l'Assemblée. Nous y avons apporté nos contributions, insistant ainsi sur l'importance d'un « modèle corse » de laïcité, d'inspiration paoliste, mais aussi le respect de l'héritage culturel païen et chrétien de la Nation Corse.

Vu le jugement du 10 octobre 2025, rendu par le tribunal administratif de Bastia, annulant la décision du maire de Quasquara en date du 10 février 2023 refusant d'enlever la croix implantée en 2022 à l'entrée du village ;

Considérant que le tribunal fonde sa décision sur l'article 28 de la loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation des Églises et de l'État d'après lequel une personne publique ne peut ériger un signe religieux sur le domaine public, sauf s'il s'agit d'un emblème antérieur à la loi et maintenu à son emplacement d'origine ;

Considérant que les arguments de la commune invoquant l'existence d'anciens calvaires et l'édification de la croix en guise de remplacement n'ont pas été retenus par le tribunal qui relève que la nouvelle croix est sur une autre emprise et qu'un remplacement dans la continuité de l'ancienne n'est pas établi ;

Considérant que l'article 1^{er} de cette même loi dispose que « la République garantit la liberté de conscience », et que la décision n°2300438 du tribunal administratif fait pencher le droit en faveur d'une administrée qui conteste l'exercice de cette même liberté de conscience pour des motifs idéologiques ;

Considérant que cette interprétation de la loi de 1905 contrevient au patrimoine culturel spirituel, païen et chrétien, de la Corse et de son Peuple, ainsi qu'aux valeurs constitutives de son identité qui se matérialisent, entre autres, dans tous les villages de Corse par le symbole de la croix chrétienne à l'entrée de chaque localité ;

Considérant que ce jugement a suscité une émotion considérable et compréhensible dans la mesure où, en Corse, au-delà des considérations de culte et

de foi qui relèvent de l'intime, la religion catholique occupe depuis des siècles une place singulière, structurant le temps et l'espace, et se manifestant à travers le *Diu*, les noms et fêtes patronales de nos villages et de nos villes, les confréries, les processions religieuses populaires, les églises, les chapelles et les croix qui témoignent d'une réalité à la fois historique, sociale, culturelle et sociétale ;

Considérant que cette dimension centrale de la culture catholique n'exclut ni les autres croyances ni les autres cultes, et n'interdit pas davantage de ne pas croire, mais permet au contraire à tous les Corses, quelle que soit leur confession, de vivre et de pratiquer leur foi dans la sérénité ;

Considérant que le principe de laïcité, garantissant à chaque citoyen la liberté de croire ou de ne pas croire et confiant aux pouvoirs publics le devoir de protéger cette liberté, doit être appliqué en cohérence avec la société, son histoire et sa culture ;

Considérant le refus de toute tentative d'instrumentalisation politique de part et d'autre de la Méditerranée et de logique de surenchère autour du fait religieux ;

Considérant la nécessité de combattre, dans le respect et le droit fil de principes fondamentaux universels, les extrémismes, les fanatismes, les obscurantismes, les communautarismes et l'islamisme radical ;

Considérant que les Corses ont massivement adhéré aux propos tenus par le pape François lors de son déplacement à Aiaicciu le 15 décembre 2024, appelant à une « laïcité saine », « évolutive et dynamique », et non « statique ni figée » ;

Considérant que ce modèle de « juste laïcité » s'inscrit directement dans la

continuité des fondements démocratiques de Pasquale Paoli, de la Nation Corse du XVIII^e siècle et de l'Europe des Lumières ;

Considérant les réactions de soutien en Corse, mais aussi à l'étranger adressées au maire et à la municipalité pour son initiative et pour contester la mise en cause judiciaire indigne dont la commune a fait l'objet, avec une pétition de plusieurs dizaines de milliers de signataires ;

L'Assemblée de Corse

Réaffirme la dimension patrimoniale, culturelle et historique des croix qui jalonnent les villages corses, témoins vivants de l'histoire de notre peuple ;

Désapprouve la décision n° 2300438 de la deuxième chambre du Tribunal Administratif de Bastia en date du 10 octobre 2025 annulant le refus du maire de Quasquara d'enlever un élément religieux implanté sur le territoire de la commune ;

Manifeste son soutien au maire de Quasquara et à l'ensemble du conseil municipal dans l'épisode judiciaire auquel ils ont été confrontés, ainsi que dans les décisions qu'ils ont prises collectivement pour préserver la croix érigée à l'entrée du village ;

Appelle l'État à faire preuve de discernement dans l'application de la loi de 1905 en Corse, en prenant en compte la spécificité historique, culturelle et culturelle de l'île ;

Demande au préfet de Corse de surseoir à l'exécution de cette décision ;

Réaffirme son attachement à une laïcité apaisée, bienveillante et adaptée à ce que nous sommes historiquement et culturellement en tant que peuple.

CE QUE J'ÉTAIS, CE QUE JE SUIS ET CE QUE JE RESTERAI

Une fois n'est pas coutume mais j'utiliserai la langue de Molière pour la rédaction de cet article. Non pas que mes convictions m'y poussent, loin de là, non pas parce que ma langue natale me fait défaut mais parce qu'il semblerait que certains représentants nationalistes y soient devenus plus sensibles...

Depuis un certain temps, j'ai l'impression d'être dans une faille spatio-temporelle... spectatrice, malgré moi, de la décadence de la famille nationaliste.

Paoliste convaincue, consciente de la vitesse à laquelle l'histoire tend à se répéter, j'observe, j'analyse, j'échange avec l'espoir fou que le peuple corse va se réveiller... Se réveiller pour prendre conscience, oui, mais de quoi ?

Pour argumenter, il faut un point de départ, une référence, une notion même si elle ne sera pas philosophique. Je choisis comme point de départ une tranche récente de notre histoire.

Une date. Celle à partir de laquelle tout aurait pu être possible... si seulement les convictions et le devoir patriotique étaient passés avant la soif de pouvoir, l'Égo que l'incompétence et l'inexpérience politiques peinent à masquer.

Si j'étais historienne, je dirais que voici un bel exemple pratique de l'adage qui dit que « le pouvoir corrompt les hommes faibles »

Non, en 2015 la Corse ne s'est pas réveillée, telle la belle au dormant, d'une longue torpeur de 250 ans. Non, le patriotisme ne s'est pas remis à circuler librement dans les veines de chaque Corse. Pas plus en 2017 et encore moins en 2021...

Avec le recul, je me plais à penser que tout ce que j'avais toujours souhaité à l'issue de presque cinquante ans de lutte relevait finalement de l'impossible...

En 2025, l'analyse pourrait sembler facile voire critique... la critique acerbe et non fondée, n'est ce pas une des spécialités de notre société depuis des siècles et des siècles ?

Il y aurait tant à dire que je pourrais en devenir, moi aussi, cynique et me conforter de la célèbre citation d'Oscar



Wilde, extraite du célèbre *Portrait de Dorian Gray* : « Le seul moyen de se délivrer de la tentation c'est d'y céder. Résistez, et votre âme se rend malade à force de désirer ce qu'elle s'interdit, à force de convoiter ce que ses lois monstrueuses ont rendu monstrueux et illisible. Ce que les moralistes appellent le pécher est un élément nécessaire du progrès. Sans lui, il n'y aurait ni civilisation, ni culture. »

Il est rare de la citer dans son entièreté et c'est un plaisir de la partager ici avec vous. Vous serez libre de l'interpréter comme bon vous semble.

Modestement, je dirais que j'ai poussé la réflexion plus loin que la critique évidente, non pas que je sois dotée d'une intelligence supérieure mais juste poussée par la souffrance viscérale que je ressens au plus profond de mon âme de patriote et simple héritière que je suis de cette histoire intense et pleine de sens qui palpite dans mon cœur et court dans mes veines.

Je sais que deux cent cinquante ans d'occupation française ont laissé dans l'inconscient collectif, des blessures profondes. De celles qui vous font perdre la

raison, vous coupent le souffle et qui, subrepticement, effacent la mémoire, lentement, mais sûrement.

Mais je sais également que l'histoire de mon pays ne se résume pas à une seule période et que même il y a plus de deux cent cinquante ans, même pendant cette période bénie où mon pays a rayonné et pris le nom de Nation, les choses n'étaient pas simples et que le temps ne s'écoulait pas comme un long fleuve tranquille.

Le mal était, comme il est aujourd'hui, présent dans chaque caste du peuple corse.

Parce que comme aujourd'hui, le pouvoir corrompait déjà les hommes faibles...

Paradoxe de l'histoire, ce sont toujours ces hommes faibles qui accèdent au pouvoir... Allez comprendre...

■ DUMÈ GIOVANETTI

SEGUITA DI ST'ARTICULU
IND'U NUMARU PRUSSIMU



LE RÔLE DE LA FEMME INSULAIRE DANS LA SOCIÉTÉ

Jusqu'au 30 décembre 2025, le musée de la Corse retrace le rôle de la femme insulaire dans la société, de la Préhistoire jusqu'à l'acquisition de ses droits. S'il faut saluer cette magnifique exposition temporaire, la pensée militante doit aller encore plus loin et saluer le rôle des femmes dans les luttes pour la justice, la dignité et la liberté.

Il aurait été facile de prendre en exemple Danielle Casanova ou Noëlle Vincenzini, victimes de l'ogre nazi mais ce serait oublier les atrocités du pouvoir colonial français.

Aline Sitoé Diarra, un exemple parmi tant d'autres pour une Corse libre avec les femmes debout.

On parle d'émancipation. D'autonomie. De souveraineté. On veut une Corse qui se redresse, qui décide par elle-même, qui protège ses terres, ses enfants, sa langue. Très bien. Mais à qui parle-t-on, au fond ? À qui demande-t-on d'effectuer ce travail ? Qui est là, jour après jour, quand le feu prend, quand le monde s'effondre un peu plus ? On ne le dit pas assez : souvent, presque toujours, ce sont les femmes qui restent. Qui tiennent. Qui refusent de courber l'échine.

Et si on osait dire franchement qu'il n'y aura pas de libération de la Corse sans les femmes. Mais surtout qu'il n'y aura pas de libération si les femmes ne décident pas, elles-mêmes, d'aller au front, de sortir du silence, de prendre la place, de s'imposer. Même si ça dérange et surtout si ça dérange.

Dans les années 1940, au Sénégal, une jeune femme de Casamance, à peine 20 ans, a tenu tête au pouvoir colonial français. Pas avec des armes, pas avec des grands discours d'université. Avec sa voix, avec son courage, avec sa foi dans la terre. Elle a dit non. Non à la soumission, non à l'arrachage des cultures, non à la guerre qu'on voulait faire à la place des autres. Elle a appelé son peuple à désobéir, à se lever, à revenir à ce qui donne sens : la terre, les saisons, le collectif.

Et elle a payé cher. Déportée, exilée, brisée par l'Empire. Mais pas une fois elle n'a baissé les yeux.

Aline Sitoé Diatta, la petite paysanne de Casamance, s'est levée face à l'injustice. Elle n'avait que son bon sens, sa voix, et

la conviction que le pouvoir colonial tuait la vie. Elle a appelé son peuple à désobéir, à retrouver ses racines. Elle a tenu tête, ils l'ont déportée. Elle est restée digne, ils l'ont tuée.

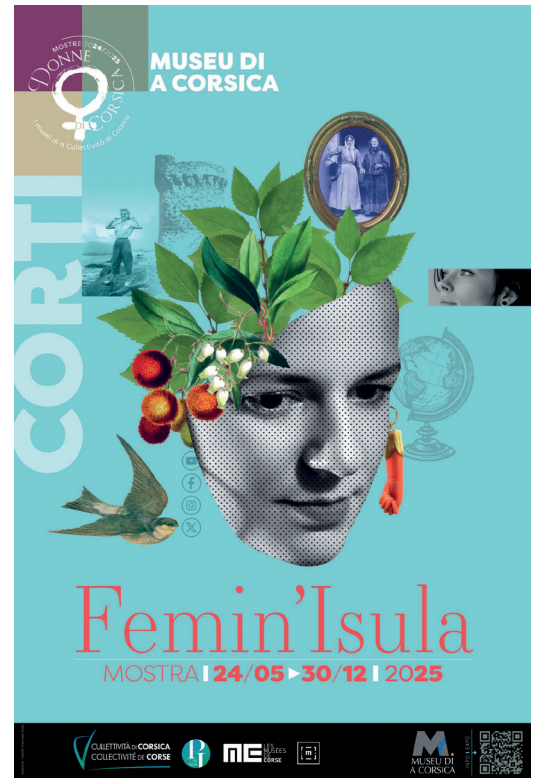
Elle est loin de nous, dans le temps et dans l'espace, mais son exemple résonne ici, en Corse. Parce que des femmes comme elle, il y en a eu chez nous aussi. Mais on les oublie, on les efface, on leur laisse une place sur la photo mais souvent au second plan, presque toujours derrière nos mines patibulaires et lunettes noires à l'heure des obsolescentes conférences de presse et autres manifestations qui ne font plus rêver personne.

Face aux mafias, ce sont souvent des mères qui parlent les premières. Parce qu'elles ont perdu un fils, un frère, un mari, et qu'elles refusent de laisser les autres mourir. En Italie, en Amérique Latine, en Kabylie, en Corse aussi, ce sont souvent elles qui dénoncent, quand les autres se taisent. Qui gardent les archives de la mémoire, qui font front.

Face aux dictatures, ce sont les femmes qui sortent avec des photos autour du cou, avec des foulards blancs, avec des poèmes dans les poches. Celles qui cherchent les disparus, qui portent plainte, qui n'oublient pas. Même quand tout le monde leur dit de se taire. Même quand on les insulte. Même quand on les menace.

Alors, ici aussi, maintenant elles sont là, bien sûr les femmes corses. Dans les luttes agricoles, dans les écoles, dans les collectifs. Mais trop souvent encore, on les laisse dans les coulisses. Et parfois, c'est elles-mêmes qui n'osent pas se mettre en avant. Parce qu'on leur a appris à attendre. À ne pas faire trop de bruit. À être « raisonnables ».

Eh bien non. Ce n'est plus le moment d'être raisonnables. C'est le moment



de dire haut et fort que les femmes doivent être au centre. Parce qu'elles tiennent debout quand tout tombe. Parce qu'elles savent ce que veut dire transmettre, protéger, réparer. Mais aussi parce qu'elles savent se battre. Parce qu'elles ont le droit de prendre la parole, de mener, de décider.

N'attendez plus qu'on vous donne la parole. Prenez-la. Ne demandez plus la permission. Ne baissez plus les yeux. Le monde est en train de changer, et la Corse avec lui. Vous êtes non seulement légitimes, mais nécessaires. Vous êtes l'avenir, pas une variable d'ajustement. Aline Sitoé Diatta n'a pas eu besoin de costume, de diplôme ou de micro. Elle a parlé parce qu'il fallait parler. Elle s'est levée parce qu'il fallait se lever. Elle aurait dû être une icône, le monde l'a oublié. Le rouleau compresseur de la pensée unique pensait avoir réussi à l'effacer, rendons-lui hommage et prenons-la en exemple.

UN TOURNANT POUR LE PEUPLE SAHRAOUI ?

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté le 31 octobre la résolution 2797 sur le conflit gelé du Sahara occidental. Il appelle les parties concernées par le conflit à mener des discussions « sur la base du plan d'autonomie proposé par le Maroc » et il renouvelle pour un an le mandat de la mission chargée de gérer ce conflit dans le cadre de la décolonisation (MINUSRO).



C'est une victoire diplomatique pour le Maroc, et l'Algérie principal soutien du front Polisario s'est trouvée isolée. Ce plan est sur la table depuis 2007, de nombreux pays s'y sont ralliés dont

la France, et les Etats-Unis font actuellement un forcing sur ce conflit. Le plan propose une très large souveraineté à une « Région Autonome du Sahara », pour peu que la marocanité du territoire et donc de ses perspectives économiques (minières, pêche, hub portuaire à Dakhla, axe routier vers l'Afrique de l'ouest, tourisme...) soit confirmée.

Avant le vote, le Front Polisario avait transmis au Secrétaire général de l'ONU sa proposition (déjà sur la table en 2007, mais actualisée) de s'engager dans des négociations directes avec l'autre partie si celle-ci avait la volonté de ne pas imposer unilatéralement une solution. Après le vote il a

rappelé par voie de communiqué qu'il ne participera pas à un processus qui pourrait priver le peuple sahraoui de son droit inaliénable, non négociable et imprescriptible à l'autodétermination et à la souveraineté de sa patrie. Il réitère son attachement « indéfectible » aux droits du peuple sahraoui. (Source : Site du Front Polisario).

Dans ce conflit, comme par exemple en Kanaky, on peut observer l'existence de la recherche de souverainetés partagées comme solutions, et la difficulté d'articuler ces solutions proposées avec l'autodétermination traditionnellement pensée comme un choix référendaire binaire « oui » ou « non » à l'indépendance. À suivre. ■ GD

PROPAGANDE MILITARISTE BASTA

Corse-Matin du dimanche 2 novembre nous a gratifié d'un magnifique publi-reportage de deux pages sur un exercice de la Légion étrangère dans la ville de Calvi. Avec ce titre choc « Calvi libérée ! »

Nous aimerions bien savoir de quoi Calvi et même la Corse a été libérée ? De la domination française ? Des ravages du capitalisme ? De la peste, du choléra ? Ou des sauterelles ?

Les exercices grandeur nature de l'armée française et les exercices de communication qui les accompagnent visent l'opinion corse, en lui faisant valider la domination politique de l'État français et en la préparant pour des conflits à venir. Nous sommes peut-être les seuls à le dire : notre terre n'est pas

un terrain d'exercice. Nous rappelons notre attachement pour faire de la Méditerranée et de la Corse une zone de paix, où cette dernière défendrait ses propres intérêts nationaux et non ceux de la France ou de l'OTAN. Un petit peu plus de mesure et d'esprit critique ferait du bien à certains médias insulaires.

■ GD



Umaghju / Ricordu

SOCIALISME CONTRE ISLAMISME, LE COMBAT DE TOUJOURS !

Il y a une dizaine d'années, des volontaires venus du monde entier ont fait le choix courageux de partir combattre sur le terrain les djihadistes de Daech (État Islamique en Irak et au Levant), qui faisaient régner la terreur au Moyen Orient. Venus prêter main forte aux groupes résistants de la région, en guerre contre l'organisation islamiste, ces militants et sympathisants de gauche, indépendantistes, communistes, anarchistes, antifascistes, n'ont pas hésité à s'engager. Certains l'ont payé de leurs vies, nous rappelant ainsi le sacrifice des brigades internationales qui s'étaient mobilisées dans les années 1930 contre le franquisme. En ces temps de recueils, d'hommages militaires et de souvenirs d'événements tragiques, il me paraissait important de saluer la mémoire de ces combattants internationalistes que l'histoire contemporaine ne met pas souvent en lumière.*

D'abord, petit rappel historique sur ce qu'était l'horreur de Daech. Daech était un groupe armé terroriste ultraviolent, millénariste, sectaire et se réclamant du Wahhabisme**. Il avait profité de l'instabilité et du chaos qui régnaient en Irak et en Syrie au début des années 2010 pour s'imposer dans une partie de ces régions. Parvenant même à établir un « Kalifat » à partir de 2014, sur ces territoires. Jusqu'à leur chute en 2019, ils ont fait régner un régime totalitaire sanglant, persécutant, massacrant et terrorisant toutes les populations locales qui ne collaient pas à leur « idéologie » (Kurdes, Chrétiens, Chiites, Coptes, autres minorités, opposants politiques, membres des administrations antérieures...). Il aura fallu une guerre acharnée de plusieurs années impliquant les forces armées de la région (armées régulières, armées autonomes locales...) ainsi que l'intervention et l'appui d'une coalition internationale pour venir à bout de cette monstruosité qu'était Daech.

Durant cette guerre, l'État Islamique avait le renfort d'un certain nombre

d'abrutis et d'écervelés venus de tous les pays, séduits par le discours fondamentaliste et guerrier de l'organisation.

Avant que la coalition internationale ne se coordonne réellement, les seuls à véritablement combattre au quotidien et sur le front les troupes de Daech étaient bien souvent les groupes de résistances armées de la région. Principalement les forces autonomes kurdes (YGP, Peshmergas...), mais aussi d'autres forces armées résistantes (Arabes, Assyriens, Chiites, Chrétiens, Yezidis...).

En première ligne dans ce conflit d'une extrême difficulté, ces groupes ont pu malgré tout infliger les premiers revers à Daech à l'été 2015 (bataille de Kobané), et ont, progressivement, pu compter eux aussi sur le renfort de volontaires étrangers. Entre 200 et 400 selon les estimations. Ces personnes de conviction***, souvent engagées politiquement ou socialement dans leur pays, n'ont pas hésité à partir à l'autre bout du monde pour combattre la barbarie réactionnaire et obscurantiste. Le profil de l'un d'entre eux, Olivier Le Clainche, dit



« Kendal Breizh**** », est particulièrement intéressant.

Kendal Breizh

Né en 1977 dans le Morbihan, Olivier Le Clainche était militant de la gauche indépendantiste bretonne. Très impliqué dans la vie culturelle et sociale de son pays, il était connu notamment comme animateur de Radio Bro Gwened et pigiste à France Bleu Breizh Izel. De tendance libertaire, il suivait avec un grand intérêt l'actualité des peuples en lutte pour leur autodétermination, en particulier celle du peuple kurde. Menacés à la fois par les terroristes de Daech et le régime autoritaire de la Turquie d'Erdogan, le Kurdistan et ses forces de résistance étaient plus que jamais « sur tous les fronts ».

* <https://www.france24.com/fr/20180220-syrie-turquie-kurdes-aftrin-occidentaux-ultra-gauche-france-ygp-notre-dame-landes>

** Mouvement fondamentaliste et ultraréactionnaire se réclamant de l'Islam sunnite : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Wahhabisme>

*** <https://www.sudouest.fr/justice/terrorisme/ces-jeunes-partis-combattre-daesh-en-syrie-qui-embarrassent-les-autorites-francaises-2600916.php>

**** <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/exclu-temoignage-d-un-breton-parti-en-syrie-pour-combattre-daech-1499438629>



Image d'hommage des YGP (forces autonomes kurdes) à trois volontaires européens morts aux combats à leurs côtés contre le djihadisme, Samuel Prada Leon, Olivier Le Clainche et Sjoerd Heeger



Combattants indépendantistes bretons et sardes arborant leurs drapeaux, ainsi qu'un drapeau antifasciste, après une victoire contre Daech au Rojava



Fresque en hommage au combattant Kendal Breizh (Olivier Le Clainche), inaugurée en février 2019 à Carhaix (Bretagne)

Et leur lutte n'est pas que militaire, les mouvements kurdes développent depuis longtemps un projet de société socialiste, démocratique, libertaire et égalitaire, ce qui a aussi séduit le militant breton. Ainsi, en 2017, Olivier Le Clainche décide de s'engager à leurs côtés. Il prend le nom de guerrier « Kendal Breizh » (le continuité bretonne) et part en juillet 2017 au Rojava (Kurdistan de l'Ouest, partie du Kurdistan « appartenant » à la Syrie) combattre aux côtés des YPG (unités de protection du Peuple). Après une formation militaire sur place, il participe activement aux batailles qui ont permis la libération de Raqa et Deir Ez-zor (Syrie) des griffes de Daech. Il rejoint ensuite la ville d'Afrin, pour le « deuxième front » ; celui contre l'Armée turque (qui considérait les YPG comme « terroristes ») en janvier 2018. Il mourra au combat, un mois plus tard, le 10 février, subissant un bombardement des forces d'Erdogan. Les YPG annoncent sa mort par communiqué, saluant un « grand combattant » et le « grand effort pour la libération des principales zones tenues par l'EI, comme les villes de Raqa et Deir Ezzor**** ».

**** https://www.huffingtonpost.fr/international/article/les-kurdes-rendent-hommage-a-kendal-breizh-breton-mort-en-syrie-en-combattant-daech-avec-eux_117789.html

Plusieurs hommages lui seront rendus. Le député autonomiste Paul Molac ainsi que les amiétiés kurdes de Bretagne saluent la mémoire d'un « combattant courageux » « tombé au feu en combattant les islamo-fascistes ». Un autre combattant internationaliste est tué ce même jour dans les bombardements, un jeune galicien de 25 ans, Samuel Prada León, alias « Baran Galicia ».

Ùn ci scurderemu mai

Il serait trop long de faire le portrait de tous ces combattants. Ils étaient, comme mentionné plus haut, plusieurs centaines. Et c'est autant de parcours, de vies et de profils différents, ayant choisi de sacrifier leur vie ou une partie de leur vie à travers ce combat. À noter que ces combattants n'étaient pas tous issus de la gauche. Certains étaient plus conservateurs, voire réactionnaires, d'autres l'ont fait par foi chrétienne, ou tout simplement par conviction humaniste, et se sont engagés le plus souvent aux côtés de organisations Assyrienne et Yezidi. Il ne faut pas les oublier eux non plus.

Il n'en demeure pas moins que la plupart de ces volontaires sont partis, comme je l'ai dit plus haut, par convictions internationalistes et pour la défense de l'égalité, et de la libération des peuples. Ils l'ont fait

aussi par rejet total du fanatisme religieux et liberticide.

Leur engagement, trop souvent oublié, mérite plus que jamais d'être souligné. Ne les oublions pas, tout comme il ne faut pas oublier toutes les victimes, actuelles ou anciennes des répressions émanant des régimes islamistes (ou bien souvent, des militants de gauche ou des défenseurs de l'autodétermination de leur peuple, sont arrêtés, voire assassinés).

Et surtout, que certains aient bien conscience que quand ils utilisent des termes nauséabonds et insensés comme « islamo-gauchiste », « gauchiasse », « bien-pensance tiers-mondiste » ou autres, ils salissent et insultent le souvenir de toutes ces femmes et hommes.

À tous les « sapientoni » de la droitosphère qui déblatèrent leurs grandes « théories » sur la liberté, sur l'islam, sur le Moyen Orient et sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire. À tous ces donneurs de leçon bien au chaud dans leurs fauteuils sur les plateaux de CNews et autres, qu'ils aient bien conscience que tous ces « gauchistes » qu'ils méprisent à longueur de journée sont allés au « au charbon » se battre pour notre liberté à tous !

Allora più chî mai, ùn ci scurderemu micca !

■ AP

Vulta
à a Sunta

CORE IN FRONTE À PERPINYA : LE RENDEZ VOUS DES PEUPLES QUI NE SE TAISENT PAS !

Répondant à l'invitation de « Fem Catalunya Nord », Core In Fronte a participé à la « Diada de Catalunya Nord » 2025.

Une participation qui a permis d'un côté d'affirmer ce principe de solidarité internationaliste, et de l'autre de débattre, de confronter avec d'autres formations politiques des peuples soumis à la domination française, leurs situations respectives.

Se sont ainsi retrouvés autour de « Fem Catalunya Nord », les représentants de « EH Bai » (Pays Basque Nord), de la « Coordination pour un Front Populaire Breton - CFPB » (Bretagne), de « Comuna! » (Occitanie) et de Core In Fronte. Les échanges ont donné l'occasion outre d'expliquer les stratégies respectives pour la reconnaissance des droits des Peuples et Nations sans Etat, de comparer les propositions et les visions propres à chaque organisation, mais également d'acter ce premier rendez-vous et de déjà supposer un espace de rencontre.

Une analyse de la recrudescence du fascisme en France et en Europe a également été abordée. Un fascisme dont l'histoire rappelle qu'il est l'ennemi des peuples, et qu'il s'inscrit dans la continuité du système capitaliste et financier du marché européen.

Une manifestation populaire a suivi dans les rues de Perpignan avec un drapeau corse arboré fièrement aux côtés de ceux catalans, occitans, basques, bretons rappelant que nous ne sommes pas français et que notre destin nous appartient. Enfin une solidarité de terrain également exprimée avec la Palestine rappelant que le droit des Peuples à l'autodétermination ne se divise pas.

Cette « diada 2025 » à Perpinya ouvre donc de nouvelles perspectives politiques qui rappellent que au cœur du dispositif colonialiste et centraliste français, une autre voie est possible, avec les peuples et pour les peuples.



■ OLIVIERU SAULI

QUANDU ALTRI PROVANI DI SRADICÀ CI, GHJUNGHJI « L'ARRADICHERA »

« Que devenons-nous si nous croyons pouvoir laisser passer un bateau de migrants en difficulté en regardant ailleurs ? »

Après avoir lu cet essai, je ne pouvais que commencer par cette première phrase, qui donne aussi le sens de ce qu'est ce qu'être corse. Cet « être » issu d'une communauté affirmée par l'histoire, au dessein national d'être libre sur un territoire aux frontières naturellement délimitées, et portée par un combat incessant, jamais éteint, face à cet envahisseur et occupant français qui continue de le nier... Un combat de Libération Nationale, d'émancipation sociale, résolument anti-raciste car subissant le poids de la négation de cet « être ». Un combat que ne pourront récupérer ces parjures, au moment où la domination française, par ses nouveaux « ersatz » interposés, tente une nouvelle manœuvre pour tenter de déraciner le substrat de ce que nous sommes...

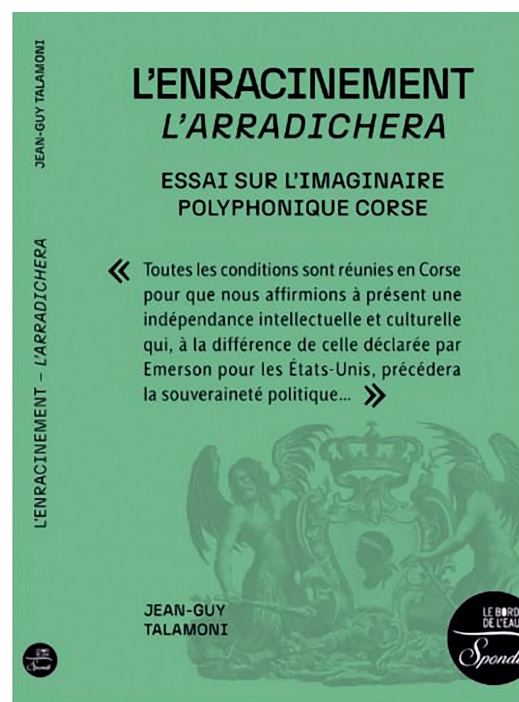
Antiraciste

Car comme l'écrit avec force l'auteur, « l'antiracisme constitue depuis des décennies une dimension essentielle de notre action politique. » Un peuple à l'histoire nationale évidente, à la conscience politique d'une nouvelle souveraineté éclairée au XVIII^e siècle, à une capacité d'évidente résilience jamais démentie qui font que cette lutte nourrie des fondements précités participe d'une philosophie ou « le Peuple est une collectivité humaine, avec ses réalités, ses aspirations, et ses rêves. La Nation en est l'expression politique et extratemporelle. Elle est le lien – matériel et immatériel, voire mystique – à un lieu, à une langue, à une littérature, à un art, à une manière de participer au monde. »

Antifasciste

Et qui dit antiraciste dit tout autant antifasciste ! Mais un « antifascisme » qui puise sa raison d'être non parce que traduit d'une seule conjoncture donnée, mais alimentée par les souffrances du Peuple Corse, souffrances dues aux constantes occupations

desquelles il a toujours cherché à se libérer. C'est pour cela que Jean Guy Talamoni éclaircit à sa façon – je la partage – ce moment précis du XX^e siècle : « le combat antifasciste de libération de l'île fut assimilé à une démarche inconditionnelle d'adhésion à la France. » Parce que la France porte l'incalculable poids après la République de Gênes, de cette conquête ainsi rappelée pour ses traits marquants : « La brutalité de la conquête de la Corse n'est plus sérieusement discutée aujourd'hui : outre les horreurs communes à toutes les guerres, singulièrement lorsque les forces sont très inégales, on relève de nombreux faits qui seraient aujourd'hui qualifiés de crimes de guerre (contraires aux règles admises sur le plan international) où de crimes contre l'humanité (attaques systématiques contre les populations civiles), voire de génocide (actes commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie un groupe national, ethnique, racial ou religieux). »



Et république démocratique et laïque

On ne peut dans le fond comprendre le sens de cet « être », le sens de la résistance avec laquelle elle s'exprime si on ne sait mesurer la puissante étendue de la République Corse de ce XVIII^e siècle, ainsi présentée dans l'essai : « En 1755, à une époque où les Français vivaient sous le joug d'un roi de droit divin, les Corses fondèrent une République démocratique et laïque, sous l'autorité de leur chef Pasquale Paoli. » Une République dont le socle constitutionnel serait d'avant-garde au cœur de cette chancelante Europe monarchique... Jean-Guy Talamoni ne souligne-t-il pas avec intérêt que « la Corse s'était dotée d'une Constitution, laquelle commençait par ces mots : "La diète générale du Peuple de Corse, légitimement maître de lui(...). Ayant reconquis sa liberté et désirant donner à son gouvernement une forme durable

et constante en le soumettant à une constitution propre à assurer le bonheur de la Nation.”»

Piqûres de rappel

Et de rappeler avec détermination, en soulignant les fondements philosophiques et politiques de ce qu'était l'État Corse, les références de « *ciò che no simu* », de cette lutte de libération nationale jusqu'à cette vision sociétale réaffirmée : De la « *laïcité corse a toujours été une laïcité tranquille* » à « *sécularisation tranquille et tolérance religieuse sont demeurées des éléments essentiels de notre tradition politique* » : de « *la rencontre entre ces deux pensées – chrétienne et socialiste – n'est-elle pas encore mieux venue dans l'île qu'en un autre lieu ?* » à « *en 1989, le FLNC produisit un projet de société qui préconisait l'élaboration d'un "socialisme original" se présentant comme le "dépassement des traditions communistes et social-démocrate" et prenant racine "dans la mémoire*

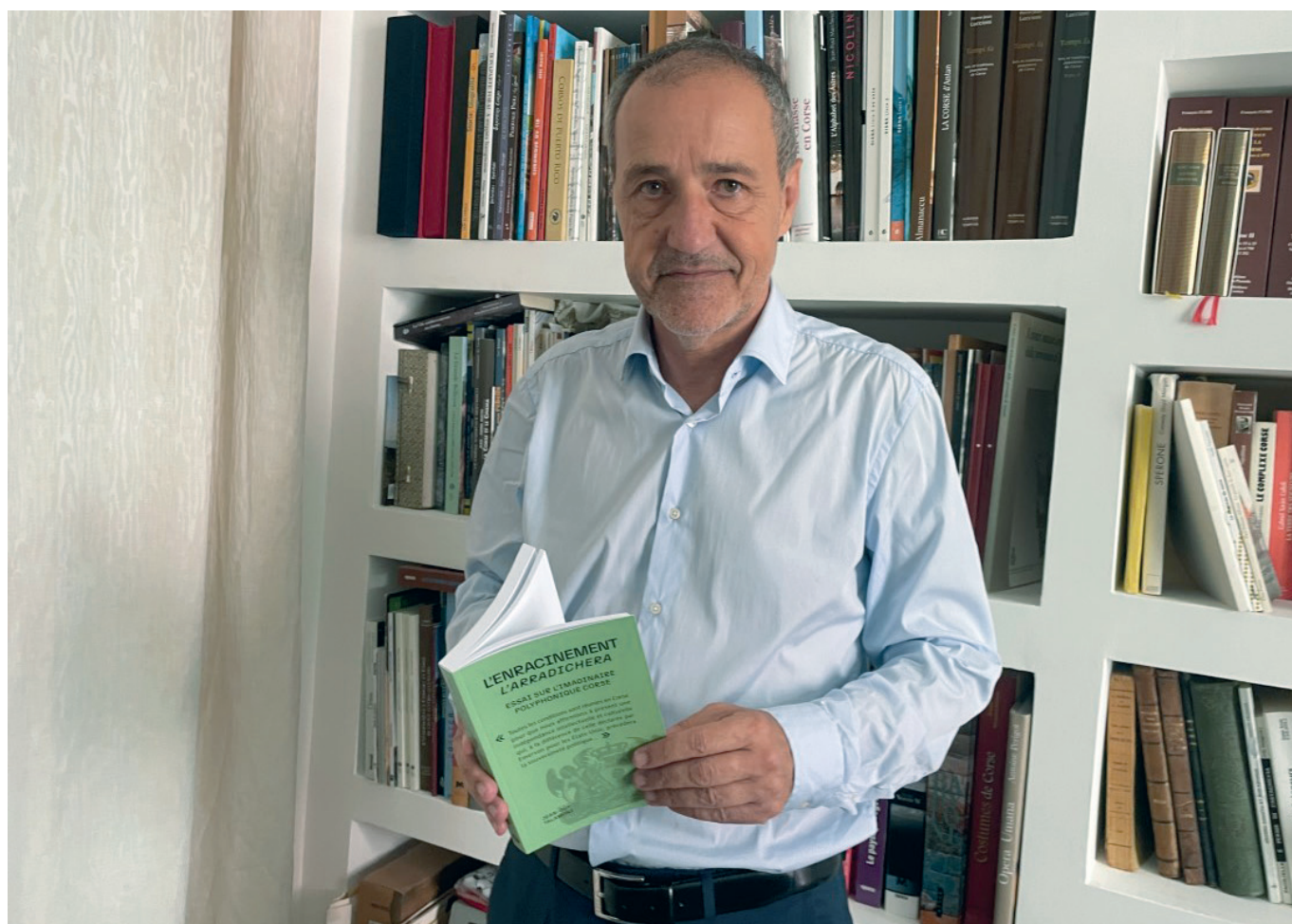
collective du Peuple Corse » ». Autant de phrases clés, il y en a d'autres, qui sont rédigées, tel des piqûres de rappel, et qui englobent dans un malicieux mélange des temps intrinsèquement liés, Pasquale Paoli qui a « *accompli une œuvre de reconstruction nationale qui demeure exemplaire pour la Corse* » et un FLNC, car « *c'est avec la création du FLNC (1976), que les choses s'éclairciront : le premier écrit d'importance publié par le Front, le petit livre vert affirme clairement une orientation progressiste.* » En rajoutant que le tout, un des points essentiels, le droit au « bonheur » découlant de cet « être » qui fait ce que nous sommes et nous voulons demeurer est positivement lié à ce « *vivete felici* », ces deux mots qui concluent la courte introduction de la « *Giustificazione della rivoluzione di Corsica.* » »

En guise de conclusion

Bien d'autres sujets propres à la Corse sont abordés et aux lectrices et lecteurs de les découvrir. Ils sont portés

autant par l'histoire que par l'actualité, et à chacune et à chacun d'en faire son opinion. Pour ma part j'ai partagé pendant de très nombreuses années la même route structurelle que Jean-Guy Talamoni, et je retrouve ici les caractéristiques de ses propos, que je fais miens pour l'essentiel, principalement sur les visions philosophiques et politiques quant à la souveraineté et l'indépendance. Des positions tactiques et stratégiques distinctes, ne correspondant pas au combat que j'ai toujours mené, m'ont amené à continuer différemment sur cette route, avec comme support telle une maxime, cette phrase relevée avec justesse dans ce livre : « *prendre garde à ce que l'attachement au parti ne se dégrade pas en « esprit de parti »* »... Un livre qui est vraiment à découvrir avec l'espoir qu'il participe à éclaircir ces cieux et illuminer de nouveaux espaces.

■ OLIVIERU SAULI



SUSTENIMU À GHJUVAN' LUCCA !

Una volta di più, una volta di troppu, vigliacchi si sò attaccati à u cummerciu artighjanali di u nosciu amicu Ghjuvan' Lucca Albertini.

Cunsiquenza d'una sucità paisana sottumiss'à l'assughjittimi francesu assicundatu da gruppi di vituparati, stu novu incendiu criminali moscia bè qual'hè chi in Corsica diranghja l'ordini sistemicu in piazza...

Bast'à veda induva sò i riazioni di sustegnu e paragonà li à quiddi chi stani zitti e muti...

Par contu nosciu cuntinuaremu incù Ghjuvan' Lucca à scriva e à fà senta sta voci di a resistenza e di a Corsica Nazioni libara. Mandemu à Ghjuvan' Lucca è à tutta a so famiglia u nosciu sustegnu fraternu.

Un cappiaremu mai nunda !

■ A SQUADRA DI DA PER NOI
ghjurnali numericu
indipendentistu



DOLU

Si n'hè andatu à l'eternu Ghjuvan' Paulu Anziani.
Era u fiddolu di Paulu Anziani,
militanti storicu di a Lotta di Libarazioni Naziunali
è anzianu prighjuneru puliticu.

Tutti i so amichi e frateddi di « Patriotti in Lotta »,
di « Aiutu Paisanu » è di « Aiutu Patriotticu »
sò à fianc'à iddu è à fianc'à tutt'a so famiglia.





STÉ ORI HÈ LIBERU !

U nostru amicu è fruttellu di lotta, Stéphane Ori, hè sortitu ind'a serata di u 23 d'ottobre di u 2025, di a prigiò di La Santé in Parigi. Hè statu più d'un annu è mezu incarceratu cù un cartulare viotu. Ferma sott'à cuntrollu incù u braccialettu elettronicu è sterà in a cità di Aix en Provence, induve puderà travaglià. Pensemù à i so parenti, à a so moglie, i so figlioli, a so surella è à l'inseme di i soii chì l'anu sempre accumpagnatu. Salutemu, dinò, tutti quelli chì l'anu aiutatu, dipoi marzu di u 2024.

Cuntinueghja u cumbattu ghjudiziariu pè a so libertà.

À u Statu francese dimu chì a ripressione ùn serà mai una suluzione pulitica à a quistione naziunale corsa.

SUSTENITE



Aiutu.Paisanu



aiutupaisanu@gmail.com

ADERITE



coreinfronte



coreinfronte@gmail.com